

Helvetia Nordic Trophy 2023/24

Règlements ski de fond pour les classements de la saison

- Classements généraux individuels de la catégorie « M 16 »
- Classement général des clubs « à la participation »
- Classement général des clubs « à la performance »

Base

Les compétitions prises en compte sont annoncées dans le programme Helvetia Nordic Trophy. Elles constituent la base à partir de laquelle les points et les prix d'encouragement sont distribués.

Evaluation et établissement des classements

L'établissement des différents classements généraux est fait par la direction du projet du Helvetia Nordic Trophy sur la base des listes de résultats des différentes organisations. Elle est aussi responsable de la communication des classements généraux transitoires.

Les résultats seront aussi rendus publics sur le site internet sous: www.swiss-ski.ch

Direction du projet

Le chef de projet, le chef ski de fonds et le chef de la relève ski nordique constituent la direction du projet Helvetia Nordic Trophy. En cas de besoin, ils ont la responsabilité de prendre les décisions finales.

1. Classements généraux individuels de la catégorie « M 16 »

1. Les catégories « M 16 » filles et garçons sont évaluées.
2. Comme en Coupe du monde, les 30 meilleurs garçons et filles de la catégorie « moins de 16 ans » reçoivent des points Helvetia Nordic Trophy. Pour l'établissement du classement, les points seront répartis comme suit:

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1.	50	9.	19	17.	8	25.	2
2.	45	10.	17	18.	7	26.	2
3.	40	11.	15	19.	6	27.	2
4.	36	12.	13	20.	5	28.	1
5.	32	13.	12	21.	4	29.	1
6.	28	14.	11	22.	4	30.	1
7.	25	15.	10	23.	3		
8.	22	16.	9	24.	3		

3. En cas d'égalité de classement lors d'une épreuve Helvetia Nordic Trophy, chaque coureur reçoit les points prévus pour le classement en question.
4. Au maximum, quatre compétitions de Helvetia Nordic Trophy seront prises en compte pour le classement général final.
5. En cas d'égalité de points au classement général final, tout d'abord les meilleurs résultats individuels seront considérés, puis dans l'ordre, les plus résultats biffés les plus élevés et le plus grand nombre de compétitions courues.
6. Le classement final et la proclamation des résultats auront lieu le dimanche après-midi lors des Helvetia Nordic Games. Seuls les participants suisses ont droit aux prix.
Les prix seront sous forme de prix en nature ou journées de stage ou lors de compétitions avec l'équipe ski de fond.

2. Classement général Helvetia Nordic Trophy des clubs : Ski-club le plus actif

1. Toutes les catégories filles et garçons seront évaluées.
2. Le classement sera établi sur la base de la participation et non des résultats obtenus. Pour l'établissement de ce classement, les points seront distribués comme suit :
 - Chaque partant/e M 14 reçoit pour son club: 2 points
 - Chaque partant/e M 16 reçoit pour son club: 4 pointsAdditionnel au Helvetia Nordic Games en Mars :
 - Chaque partant /e M 10 reçoit pour son club: 1 point
 - Chaque partant /e M 12 reçoit pour son club: 1 point
3. En cas d'égalité de points au classement général final, la somme des points du décembre, janvier et février sera déterminante.
4. Le montant de l'aide financière pour le total filles et garçons s'élève à CHF 11'000.- Seul les ski-clubs suisses ont droit aux prix.
Cette somme sera distribuée comme suit : rang 1 à rang 10
CHF 2'300.- / 1'900.- / 1'500.- / 1'200.- / 1'000.- / 800.- / 700.- / 600.- / 500.- / 500.-
5. La cérémonie de remise des „chèques“ aux gagnants des aides financières se fera lors des assemblées générales des associations régionales respectives.
6. La participation de ces clubs à cette cérémonie est obligatoire, sinon ils perdent tout droit sur cette aide financière.

3. Classement général Helvetia Nordic Trophy des clubs : Ski-club le plus performant

1. Les filles et garçons de la catégorie « M 16 » (année de naissance 08 et 09) et de l'année de naissance 10 (seulement au CS) seront évalués.
2. Le classement sera établi sur la base des résultats obtenus. Pour l'établissement de ce classement, les points seront distribués comme suit :
 - Les 20 premières filles nées en 08
 - Les 20 premières filles nées en 09
 - Les 30 premiers garçons nés en 08
 - Les 30 premiers garçons nés en 09 recevront des points pour leur club.Additionnel au CS « M14/16 » en février:
 - Les 20 premières filles nées en 10
 - Les 30 premiers garçons nés en 10Les points seront distribués ainsi :
 - Filles : la première / 20 points, la 2e / 19 points, 3e / 18, 4e / 17, ... 20e / 1 point
 - Garçons : le premier / 30 points, le 2e / 29 points, 3e / 28, 4e / 27, ... le 30e / 1 point.Les points seront distribués comme ci-dessus. S'il n'y a pas 20 filles ou 30 garçons classés, un point sera déduit par participant manquant.
3. En cas d'égalité de points au classement général final, le classement général final „à la participation“ sera déterminant. En cas d'incertitude, la direction du projet décide définitivement.
4. Le montant de l'aide financière pour le total filles et garçons s'élève à CHF 5'000.- Seul les ski-clubs suisses ont droit aux prix.
Cette somme sera distribuée comme suit : rang 1 à rang 8
CHF 1'200.- / 1'000.- / 800.- / 600.- / 500.- / 400.- / 300.- / 200.-
5. La cérémonie de remise des „chèques“ aux gagnants des aides financières se fera lors des assemblées générales des associations régionales respectives.
6. La participation de ces clubs à cette cérémonie est obligatoire, sinon ils perdent tout droit sur cette aide financière.